

Mémoire

Concernant

**Le projet d'aménagement d'un parc éolien
Dans la MRC de l'Érable**

Présenté par

Yvon Bourque

Au

**Bureau des audiences publiques
En environnement
(BAPE)**

Décembre 2009

Présentation

Je me nomme Yvon Bourque d'Halifax. Je suis producteur agricole et forestier enregistré. Mes terres se situent à proximité des lieux où se poseront entre 20 et 30 éoliennes, si le projet éolien de la MRC de l'Érable va de l'avant.

Pourquoi je m'objecte à la construction d'un Parc Éolien ?

Je tiens d'abord à dire ici, que je crois :
Au développement durable, au respect de l'environnement, et aux lois;
Au sacrifice personnel pour le bien de la société, en autant que la communauté prend soin de chacun de ses individus;
Et enfin, à la démocratie et au droit à la poursuite du bonheur.

Je crois donc, en principe, au *tournant vert* et conséquemment, aux bienfaits des éoliennes ! Mais je m'objecte à la réalisation d'un Parc Éolien *en milieu habité*, surtout lorsque ce milieu est déjà prospère, touristique et renommé pour la beauté de ses paysages. Je suis tout spécialement contre l'aménagement d'un Parc Éolien dans la MRC de l'Érable et ce, parce qu'il ne rencontre aucun des critères auxquels je viens de faire allusion.

Introduction

Avant de commencer, il me faut relater le fait que je ne connaissais rien aux éoliennes jusqu'à ce que j'effectue un pèlerinage de sept jours, en juin 2009, autour de trois parcs éoliens québécois, celui de Capchat, de Murdochville et de Carleton. Les constatations qui suivent sont donc basées avant tout sur une visite de terrain qui me permet de parler en connaissance de cause. Le reste de mon témoignage est basé sur les interrogations et les recherches que cela a suscitées dans ma vie et sur ce que cela représente pour moi lorsque je regarde tout autour de moi, à partir de ma maison.

Un bref historique nous aidera à comprendre ce que nous vivons actuellement :

- √ Nous avons gravement été privés d'informations sur le Projet entre 2005 et 2007.
- √ Lorsque l'information a commencé à circuler, les dates et les lieux des réunions n'étaient pas toujours connus à l'avance.
- √ Les personnes ressources livrèrent l'information au compte-goutte.
- √ Lorsque l'information arriva enfin, on apprit que plusieurs propriétaires ayant signé des contrats d'acceptation d'éoliennes sur leur terre ne savaient pas vraiment à quoi ils s'étaient engagés, les seules réponses concluantes auxquelles nous avons droits de leur part concernaient : *La redevance accordée.*

Les Implications d'un Projet Éolien

Les Parcs Éoliens déjà existants :

Comme je l'ai déjà mentionné, je suis allé visiter trois parcs éoliens afin de bien saisir ce que pourrait devenir notre région.

Capchat. Le choc visuel qui résulte de la prise de conscience de l'immensité d'une éolienne est traumatique. Imaginez la place Ville-Marie dans le milieu d'un village ou encore dans votre cour arrière ! Sans parler de la grosseur de chacun des mats que l'on n'arrive pas à mesurer dans notre esprit, ainsi que de la menace réelle ou fictive (mais quand même ressentie) que représentent leurs mouvements. Dérouté, je n'ai pas pu m'entretenir avec les résidents de Capchat sur l'impact des éoliennes dans leur milieu.

Murdochville. Cette ancienne ville minière est isolée et pratiquement inhabitée. Elle a été convertie en Parc Éolien et elle est un bon exemple de ce que ce dernier peut générer à lui seul, dans une région donnée. Les éoliennes ont beau être situées sur les montagnes à plusieurs kilomètres de la ville, je ne suggère à personne de prendre des vacances de plus d'un jour dans cette région. Les habitants interrogés affirment à 99% qu'il y a bien eu de l'achalandage pendant la première année de construction, mais que la ville est redevenue comme auparavant, le Parc n'a pas relancé l'économie de la ville et n'a certainement pas créé la richesse. Nous avons pu constater qu'environ 75% des maisons ne sont plus habitées et que près de la moitié d'entre elles sont en vente à la moitié de leur valeur marchande. Les études de SNC-Lavallin sur les impacts d'un parc éolien (dans la MRC de l'Érable) tentent pourtant de démontrer qu'il n'y a pas de baisse de l'évaluation des maisons dans un tel projet, mais ici, force est de constater qu'un Parc Éolien ne fait certainement pas grimper le prix des maisons. À mon avis, la dernière visite de ces conseillers remonte à plusieurs années...

Carleton. Les travaux du Parc Éolien de Carleton se sont achevés en Décembre 2008 et il faut signaler que les éoliennes sont à des kilomètres des résidents. Mais comme pour Murdochville l'analyse des citoyens est la même, l'achalandage relié aux éoliennes n'a duré que l'année de construction et après, plus rien...

Mon voyage dans le monde éolien m'a conduit à me renseigner d'avantage sur l'ampleur de la construction des infrastructures nécessaires à la réalisation d'un Parc Éolien et sur son impact sur notre environnement. La MRC de l'Érable vantait, il n'y a pas si longtemps, la valeur de notre patrimoine touristique, l'importance du reboisement forestier, la qualité de nos érablières, la richesse de notre faune, la beauté de ses paysages (d'où le slogan même de St-Sophie d'Halifax) et j'en passe. Toutes ces choses sont compromises, parce que le Projet est en région habitée, à proximité des résidences et de la population, devant les yeux de cette dernière, dans sa cour, et dans un milieu rural en pleine production de toutes sortes. Or la population n'a pas été informée, ni protégée de la tragédie qu'elle va vivre.

Sa première tragédie, c'est la perte d'une qualité de la vie que l'on ne vient chercher qu'à la campagne. Nous avons le privilège de contempler un paysage à couper le souffle, fait de montagnes à perte de vue. Nous allons perdre tout ce décor, tout ce pourquoi nous avons décidé de venir habiter ici. Le bonheur de vivre dans un endroit aussi beau, et pour lequel nous avons travaillé si fort, est en péril et nous venons ici aujourd'hui pour le défendre. Car dorénavant partout où je lèverai les yeux il y aura plusieurs éoliennes dans mon champs de vision. Un énorme bunker sera construit au cœur de la vallée même où je vis, dans le rang 4 Haut. Or, de ce poste de transformation partira une ligne de haute tension soutenue par de gigantesques pilonnes électriques qui se rendront jusqu'à Plessisville, ce qui causera encore des dissensions dans la communauté, car le tracé n'est pas encore connu de la population et cela flétrira le reste du territoire à tout jamais, et déchirera encore plus nos vies ainsi que nos érablières. Et moi, je vis sans savoir si la mienne sera épargnée ou non. Je me demande même parfois, dans mon âme troublée, ce qui est pire : des éoliennes qui m'enverront la main jour et nuit ou une ligne à haute tension qui viendra narguer ma douce vieillesse ? Comment peut-on s'acharner sur nous à ce point ?

J'ai dit au début de ma présentation que je croyais au développement durable, mais tout ce qui sera durable ici c'est la cicatrice au visage d'un top model, qui perdra du coup sa raison d'être et sa carrière !!! Déjà au sein de notre communauté nous vivons de l'intimidation et même du vandalisme. La population est divisée, l'atmosphère de camaraderie n'est plus. Les séances d'informations doivent être protégées par la présence de la Sûreté du Québec parce que la colère monte et pourquoi ? Parce qu'il y a eu vente à pression d'un coté et des ententes secrètes de l'autre, et que les droits des citoyens non pas été respectés et que ces derniers n'obtiennent pas justice !

En effet, des contrats ont été signés sans conseils juridiques, notaires ou avocats. Des contrats sur 20 ans, dans certains cas signés au coin d'une table après une heure de négociations, avec un chèque de \$1000 sous les yeux... et des ententes de non divulgation; ces gens n'ont-ils pas droits de faire marche arrière, ces contrats ne sont-ils pas illégaux ?

Les règlements

Devant chez moi il y a une servitude d'eau sur le lot 1104-P, où deux petits lacs alimentent par leurs eaux qui descendent une colline, une porcherie respectueuse de l'environnement d'un coté, sur le lot 1105-P, tout en continuant de ruisseler pour venir alimenter mon érablière et ma plantation forestière de l'autre coté de la route. Personne au Québec ne peut construire quoi que ce soit sur le lot 1104-P et une compagnie étrangère viendrait y implanté des éoliennes, sans que personne ne disent même que cela est illégal lorsque *zoné vert* ? La société me demande-telle vraiment ici de subir ces choses en silence en tant que sacrifice personnel pour le bien de tous ? Non, au contraire, même nos lois demandent que je sois un citoyen qui lorsqu'il voit un danger, cherche à protéger le bien commun. Mais pourquoi un individu doit-il se battre contre voisins et

corporations pour dénoncer la violation de règles décrétées par toute une société ? Le Héron Bleu des eaux qui abreuvent l'érablière de l'écureuil-volant, son voisin naturel, n'a-t-il donc aucun avocat aux Ministère de l'Environnement ?

Les cours d'eau et les érablières sont-ils en péril ? Qui s'assurera qu'ils ne le seront pas, qui en prendra la responsabilité ? Peut-on se fier aujourd'hui à l'étude de SNC-Lavallin Environnement inc. de Juin 2009¹, dossier 605576, qui dans l'Avis de la page « i », affirme d'entrée, avant des mots sans fins, et je cite : *Pour la préparation de ce document, SLEI a suivi une méthodologie et des procédures et a pris des précautions appropriées en se basant sur ses compétences professionnelles en la matière et avec les précautions qui s'imposent. Cependant, l'exactitude de ces estimations ne peut être garantie. À moins d'indication contraire expresse, SLEI n'a pas contre-vérifié les hypothèses, données et renseignements en provenance d'autres sources (dont client, les autres consultants, laboratoires d'essai, fournisseurs d'équipements, etc.) et sur lesquelles est fondée son opinion. SLEI n'en assume nullement l'exactitude et décline toute responsabilité à leur égard.*

Il fut une époque où les québécois laissait faire n'importe quel construction, sur n'importe quel territoire, sans réfléchir et surtout, sans parler; des richesses inestimables ont ainsi été perdues à jamais. J'aime à penser que ce passé est révolu, que notre patrimoine et nos paysages ne sont pas à vendre et que nous avons appris à nous tenir debout non seulement socialement, mais individuellement aussi. Car à cette époque plusieurs étaient des victimes faciles devant la vente à pression, comme s'ils étaient mal adaptés à la nouvelle société de consommation montante, non pas qu'ils étaient une nation naïve, comme certains historiens le prétendent, mais gentille, n'arrivant tout simplement pas à comprendre comment on pouvait leur offrir quelque chose avec pour seul motif de faire de l'argent ? Dans notre mentalité d'alors on nous offrait, on nous donnait quelque chose, dans l'intention inavouée que c'était pour notre bien et qu'en retour, un jour, en temps de besoin, on rendrait la pareille. Or, nous avons mis du temps à saisir que nous avons des droits et que nous devons aussi nous affirmer pour vivre et pour survivre. Nous avons donc appris à nous protéger. On se souviendra que dès les années 70 les québécois se donnèrent les moyens d'éviter les abus, avec la création de l'Office de la Protection du Consommateur par exemple, et certains contrats furent annuler à cette époque. Aujourd'hui, dans certains domaines, le consommateur, après avoir signée une entente alléchante a le doit juridique de réfléchir et d'annuler dans un laps de temps donné. Mais à quoi assistons-nous ici, en ce moment. Non seulement certains se plaignent encore d'avoir été victimes de technique de vente douteuse, mais nous assistons à un nouveau phénomène de société où des individus peuvent maintenant signer des contrats qui impliquent la société toute entière sans le consentement de cette dernière !?! L'Office de la Protection de la Société arrivera-t-elle trop tard pour les résidents de l'Érable ?

¹ SNC-LAVALLIN ENVIRONNEMENT INC., 2009. *Projet d'aménagement d'un parc éolien dans la MRC de l'Érable. Étude d'impact sur l'Environnement déposée à la ministre du Développement durable de l'Environnement et des Parcs, Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, juin 2009, 41p.*

Le facteur humain :

Dans notre rang il y a de nouveaux arrivants. Ils ont deux voisins directs, qui leur ont souhaité la bienvenue chacun à sa façon. Mais ces deux voisins sont maintenant de *bons ennemis éoliens*. Ces nouveaux arrivants, dans leur rafraîchissante innocence, il faut le dire, qui se retrouvent malgré eux entre ces voisins, ont acheté une maison à cause de la vue qu'elle offrait, mais ils seront bientôt confrontés à une cruelle réalité. Quelque soit leur opinion sur la question des éoliennes, que je ne prétends pas connaître d'ailleurs, non seulement leur maison se vendra à perte un jour, mais le paysage pour lequel leur cœur a craqué et pour lequel ils ont payé, sera défiguré à jamais. Mais pire encore, ils ne pourront jamais serrer la main à qui que ce soit dans le village sans que l'on se demande ici s'ils appartiennent à l'un de ces *gangs de rangs* que nous sommes devenus. C'est chèrement payé pour quiconque, même quand on croit à l'énergie propre.

Comment analyseront-ils cette réalité, dans la perspective de la poursuite du bonheur, lorsqu'ils réaliseront qu'en plus, leur petite maison sera entourée d'une trentaine d'éoliennes de 450 pieds chacune et qu'une ligne de haute tension viendra déchirer le reste... du reste du paysage, sans parler des risques de santé reliés à cette dernière ? Je ne sais pas, mais nous, nous savons tous que s'ils sont ici, que si des gens quittent la ville pour s'installer, pour venir vivre en campagne; c'est parce qu'ils croient au paysage et/ou, au secret de la véritable manière de vivre, qui ne peut se trouver qu'auprès de ceux qui sont près de la terre... Nous devons donc admettre un jour que nous les avons déçus, et qu'ils ne se sont pas trompés, mais qu'ils ont tout simplement été victimes de l'aveuglement de l'homme. Car, même s'ils s'avèrent être plus forts que nous tous qui sommes contre ce projet et qu'ils arrivent à ignorer la démente visuelle qui les entourera, ou au contraire, même s'ils sont en faveur des éoliennes et qu'ils soient venus ici pour mieux les contempler chaque jour, une chose demeurera : les nouveaux arrivants et tous ceux qui entendront parler de nous, constateront que les frères de l'Érable s'entre-déchirent, que les voisins se détestent, que l'entraide rurale légendaire des québécois s'est éteinte dans l'Érable et que, dans la folie de l'appât du gain, ces derniers vont détruire ce qu'ils ont de plus beau. Honte à nous !

Recherche de solutions

Les besoins énergétiques des québécois sont assuré par un surplus d'électricité jusqu'en 2017. Nous avons donc du temps, rien ne presse. Le Projet d'un Parc Éolien dans la MRC de l'Érable est **mal** parti, il a été **mal** pensé, **mal** conçu, **mal** préparé, **mal** présenté, et il fait **mal** a beaucoup de gens, **très mal** dans certains cas, et ce serait **bien** maintenant d'y donner suite ???

Annulons le projet complètement et recommençons à zéro. Impossible? Nécessaire! Les comptables se chargeront des détails, mais des compagnies d'éoliennes qui seront payés même si le vent cesse de souffler, me paraît déjà un projet non rentable pour nous à long terme. On peut déjà déceler que nous devons tous, un jour, payer pour ce service éolien! Alors annulons ces contrats illégaux et s'il le faut absolument, remboursons tout suite, pour nous en débarrasser, plutôt que payer plus tard pour rien, et sauvons notre patrimoine. Et je le dis franchement: compensons aussi, de quelques manières, les propriétaires, ceux qui jadis étaient nos frères et pansons nos blessures tous ensemble. Irréaliste direz-vous, sans doute, mais cela fait du bien de l'avoir au moins mentionné, car je sais que nous sommes trop immatures pour nous affirmer de la sorte en tant que Nation.

Si le Parc Éolien est inévitable, cependant, voici ce que je propose. D'abord, il y a trop d'éoliennes près des habitations, elles seront des *pollutions visuelles*, mais *auditives* aussi. Sacrifions-en quelques unes, afin que le silence rural reprenne sa place dans la balance! Offrons une compensation aux habitants, que ce ne soit pas seulement les propriétaires qui empochent, que le reste des habitants qui n'en veulent absolument pas, en retire quelque chose s'ils se voient forcés de vivre à contre-courant de leur cœur. Que tout les habitants de l'Érable soit exempt d'avoir à payer l'électricité pendant 20 ans, que les taxes de la ville soient abolies, que des retours d'impôts substantiels leur soient accordés!

Conclusion

Pendant des jours de tourments et des nuits d'insomnies, je me demande comment dire, comment exprimer, quelle image utiliser pour rendre les sentiments de mon cœur et livrer une vérité pourtant si évidente. Comment faire comprendre avec des mots, que détruire la beauté des montagnes de l'Érable et ses infrastructures, équivaut à arracher la mer et la pêche à la Gaspésie, à polluer les lacs de l'Abitibi, à raser les pommiers d'un pomiculteur ? Bref, à priver chaque région du Québec de sa richesse propre !?

Or, un matin d'automne, devant mes montagnes encore recouvertes par la nature et non par la main de l'homme; un poème a germé, puisse la dernière ligne de ce poème être prophétique :

Le pay/sage a perdu sa sagesse,
L'environnement manque de discernement,
La faune demande le divorce,
La campagne-elle même ne sait plus à qui elle appartient.

La population dormante, qui faisait confiance à la raison,
Et qui vivait en harmonie avec le travail et avec la beauté,
Qui était prospère et prometteuse, un joyau du cœur du Québec;
A fait un cauchemar et se soulève à son réveil brutal.

On appelle alors les décideurs pour la calmer...

Puis on apprend que la Loi conduisait en état d'ivresse,
Et que le Tourisme est à l'article de la mort.
Un *incident fâcheux* selon certains, *c'est la vie* selon d'autres.
Personne ne sait vraiment ce qui est arrivé,
Et on ne comprend pas le silence des autorités.

Les secours ont mis du temps à se rendre sur place,
Les responsables de l'accident avaient déjà pris la fuite.
Les premiers arrivants, aveuglés par l'appât du gain,
Car la voiture contenait des trésors, nous dit-on, et des papiers douteux,
N'ont pas remarqué qu'un enfant gisait au sol...

Pourtant, l'enfant est encore en vie. Sa mère Mme. l'Érable le réclame,
tout en pleurant son mari, Démocratie, mort au moment de l'impact.
Mais on lui refuse la garde, l'État veut le faire sien, pour profiter de son Héritage ?!?

Le gouvernement se lèvera-t-il, tel le jeune roi Salomon,
pour rendre son jugement, en criant : Rendez l'enfant à sa mère !?

Yvon Bourque

